

« La déclaration commune du siège du *Pharo* pour ériger les sciences de la défense et de la sécurité au plus haut niveau doctoral »



A l'invitation de M. Eric BERTON, président d'Aix-Marseille Université, et des acteurs académiques partenaires que sont Sciences Po-Aix, l'Ecole de l'Air, l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale et Centrale Marseille, s'est tenu le 1^{er} conseil du programme doctoral « Défense et Sécurité Intérieure » au Pharo, siège de l'université fondée en 2012 qui compte 80 000 étudiants dont 3000 doctorants. L'université de la capitale de la région Sud et ses partenaires lancent au bord de la Méditerranée une initiative pour la décennie de 2020 à 2030.

L'initiative est localisée dans le département des Bouches-du-Rhône grâce à une coopération interministérielle entre des entités relevant du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur et des ministères régaliens, en particulier le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Armées. Ce programme doctoral innovant, appuyé par l'Agence de l'Innovation de Défense (AID), le Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN) et l'Institut Franco-Allemand de Recherches de Saint Louis (ISL), affirme l'ambition de la France de faire du site d'Aix-Marseille (AMU) un pôle majeur de la recherche universitaire en défense et sécurité intérieure et de la formation académique des hauts-cadres et experts en Europe.

En France, les sciences de la défense et de la sécurité n'ont pas encore atteint le niveau d'une reconnaissance académique permettant la création d'une école doctorale spécifique. Cette initiative approuvée par les tutelles de lancer un programme doctoral soutenu par les plus hautes institutions académiques de la défense et sécurité que sont l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et l'Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (IHEMI), est une première étape pour progresser. Un enjeu mondial existe pour créer en France, pays membre du Conseil de sécurité des Nations Unies et siège de l'organisation internationale INTERPOL à Lyon, un nouveau pilier des sciences de la sécurité et de la défense. Seule l'excellence des recherches et des enseignements peut permettre de conduire, sur le site universitaire d'Aix-Marseille, cette action pionnière de création d'un réseau entre un pôle académique, des acteurs institutionnels majeurs de la défense et de la sécurité et des acteurs industriels.

Les **projets de recherches doctorales** qui débutent dans le cadre de ce programme national, approuvé par les hautes autorités de l'Etat et en particulier l'IHEDN et l'IHEMI, comprennent déjà une diversité de **thématiques essentielles pour l'avenir** :



- **Technologies de défense et de sécurité** avec les travaux de Mesdames Ibtissem Bouanane et Marianne Jarry et de Messieurs Vincent Videlier et Guillaume Coria,
- **Biologie et santé** avec les travaux de Mesdames Giulia Pesce, Raphaëlle Schlienger et de Messieurs Fodil Azzaz et Pierre Gaufre,
- **Sciences juridiques et politiques** des sécurités avec les travaux des colonels Bastian Dufilhol et Gaël Ronde ainsi que la récente candidature au programme doctoral de Madame Corinne Minot, sous-préfet de Saint-Quentin,
- **Histoire** de la défense avec les travaux de Jean-François Briot.

Cette première promotion de 12 doctorants **portera au plus haut niveau la réflexion sur des thématiques d'importance stratégique et formera une communauté d'experts dont la France et l'Union Européenne** ont besoin pour relever les défis contemporains. Ils bénéficieront du soutien de l'ensemble des signataires qui leur apporteront des **conseils et une assistance pour favoriser leur réussite académique et professionnelle**. Leur expérience de la défense et de la sécurité intérieure sera soutenue par des apports de nos connaissances.

L'ensemble des participants à cet évènement historique pour les études de défense et de sécurité intérieure, qui ont accepté de cosigner cette déclaration, **s'engagent au soutien sur la période 2020-2030 de cette initiative majeure pour la défense et la sécurité** conduite en région Sud.

M. Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Liste des signataires :

[Signature] Président ANU

Les signataires pourront signer en nom propre ou au nom de leur institution

[Signature]
M. SAJADI
Président

[Signature]
Dir. Sciences Po Aix

